

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XLV

LÉVIS, SEPTEMBRE 1939

No 9

LES CONTINGENTS DE FILLES A MARIER DE 1649-1653

M. de Bonnault écrivait dans le *Bulletin des Recherches Historiques* de 1932 (p. 337) : « A partir de 1647, les convois de filles à marier se succèdent : en 1649, en 1653, en 1654, en 1658, en 1659 et années suivantes. »

Ceux qui ont pris la peine de parcourir notre article de janvier dernier (*B. R. H.*, pp. 1-15) (1) ont pu se convaincre que la Nouvelle-France ne reçut aucun contingent de filles à marier, pas plus en 1647 qu'en 1639, comme l'annonçait le *Mercurie Français*.

Avant de faire le relevé des recrues féminines dont s'est enrichi notre pays de 1649 à 1653, il est bon de répondre à une question courante : « Sur quoi vous basez-vous pour affirmer qu'une fille est arrivée en telle ou telle année? »

Nous n'avons pour l'établir que le contrat ou l'acte de son mariage ; ou encore, ce qui est rare, une mention dans les registres ou les mémoires du temps. Il faut avouer que si la personne a traversé les mers pour entrer en service, comme cela a dû se produire à maintes reprises, elle a pu passer une et même plusieurs années au Canada sans y faire parler d'elle ; mais qu'importe cette imprécision ? Ce qui nous intéresse, ce sont les filles à marier. Or, telle est la pénurie sur ce point dans la colonie que les prétendantes sont bientôt servies. Lahontan affirme qu'en quinze jours

(1) Quelques noms avaient échappé à notre enquête : *Jacqueline Potel*, d'origine inconnue, mariée le 9 septembre 1635, à Jean Bourdon ; *Marse Bérard*, également sans origine connue, mariée le 21 septembre 1637, à Jacques Selle ; *Marse Pelstier*, de Marennes (Charente-Inf.), veuve de César Gouin, mariée le 11 mars 1647, à Julien Petau ; enfin *Marse Heudes*, qui paraît comme marraine aux Trois-Rivières, le 30 juillet 1648, mariée successivement à Jean Houdan dit Gaillardbois et à Claude Herlin, Sr de Morcourt, notaire. Ces omissions ne modifient pas nos conclusions, surtout si l'on considère qu'aucune de ces quatre épousées n'a laissé de descendance parmi nous.

toute la marchandise est écoulée. (2) La Mère de l'Incarnation ne parle pas autrement. Elle écrit en 1665 : « Les cent filles que le roi a envoyées cette année ne font que d'arriver et les voilà déjà quasi toutes pourvues. » (3) En 1667, même son de cloche : « Il est venu cette année quatre-vingt-douze filles de France qui sont déjà mariées pour la plupart . . . » (4) Aussi l'erreur ne peut-elle être considérable de fixer l'arrivée des futures épouses à l'année de leur mariage.

Cette année, nous la faisons courir, non de janvier à janvier, mais de l'ouverture d'une navigation à la suivante. Au XVII^{ème} siècle, le retour des vaisseaux de France s'effectue d'ordinaire en août. Si la saison est précoce les navires pourront paraître en juillet. Marie de l'Incarnation écrit à son fils le 26 août 1644 : « Votre lettre m'a apporté une consolation sensible . . . Je l'ai reçu dès le mois de juillet, les vaisseaux étant arrivés plus tôt qu'à l'ordinaire. » (5) Exceptionnellement quelque voile paraîtra devant Québec en juin, même à la fin de mai, comme cela se vit en 1657. (6)

Après, comme avant 1648, des familles toutes formées viennent grossir le nombre des foyers : les colons célibataires y choisissent leurs épouses. Des filles, de jeunes veuves arrivent, non à la suite d'une razzia ou d'un embrièvement, mais précédées ou accompagnées d'un parent qui leur doit servir de mentor.

Voici les noms que nous relevons de 1649 à 1653 :

* Anne Gasnier, veuve de Jean Clément du Vuault, chevalier, Sgr de Monceaux, connue plus tard sous le nom de Mme Bourdon, résidait à Québec, dès le 25 octobre 1649. (8) Elle y était venue amenant sa fille (9) Claire-Françoise, épouse de Denis-Joseph Ruelle, éc., Sr d'Authueil. La seigneurie Jacques-Cartier lui fut concédée, avant son départ de Paris, par les Cent-Associés, le 29 mai 1649. (10)

(2) *Voyages du baron de Lahontan*, édit. 1741, p. 13 s.

(3) Lettre 173, édit. 1876, II, p. 313.

(4) Lettre 183, II, p. 352. Consulter en outre : G. LANGLOIS, *Histoire de la population canadienne-française*, 1934, pp. 92, 95.

(5) Lettre 58, t. I, p. 200.

(6) *Journal des Jésuites*, édit. 1892, p. 213.

(7) L'astérisque qui précède ces noms indique que la personne a laissé descendance au Canada.

(8) Archives de Québec. *Inventory des concessions*, I, p. 292.

(9) Bibliothèque Nat. Ms. d'Hozier, Pièces Originales, 2593.

(10) *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale*, p. 344.

* Françoise Radisson, fille de Pierre et de Madeleine Hainault ou Renaud, de St-Nicolas-du-Chardonnet, Paris, vint rejoindre en ce pays sa sœur utérine, Marguerite Hayet (*B. R. H.*, 1939, p. 13) et son frère germain, le fameux traître Pierre-Esprit Radisson. Elle agit comme marraine aux Trois-Rivières, le 31 octobre 1649, et y épouse, au début de 1654, Claude Volant, Sr de St-Claude.

* Anne Aymard, fille de feu Jean et de Marie Bineau (non Bureau), de St-André de Niort (Deux-Sèvres), épouse par contrat d'Audouart, notaire, le 25 novembre 1649, Guillaume Couture, de Rouen. Ses deux sœurs, Barbe et Madeleine, habitaient Québec : la première, mariée à St-Barthelemi de La Rochelle, le 21 mai 1648, à Olivier Le Tardif, s'embarqua la même année pour la Nouvelle-France (11) ; la seconde, mariée dans la même église, le 4 avril précédent, à Zacharie Cloutier le jeune, fit vraisemblablement la traversée avec son aînée.

* Marie Chapelier, native de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), ville d'où venait Noël Morin, marié à Québec en 1640, était fille de Jean Chapelier et de Marguerite Dodier. Elle était veuve de Pierre Petit lorsqu'elle épousa par contrat d'Audouart, du 26 novembre 1649, Robert Drouin, veuf d'Anne Cloutier, natif du Pin-la-Garenne (Orne). Un cousin de la future, Robert Hache, assiste au contrat. (12)

* Catherine Thierry, marraine à Montréal, le 20 avril 1650, de Léger, fils d'Augustin Hébert, était fille de Guillaume Thierry et d'Elisabeth Messier, de St-Denis-le-Thibault (Seine-Inf.). Adoptée par son oncle maternel, Antoine Primot, époux de Martine Messier, elle accompagna ceux-ci à Montréal, où elle épousa, le 28 mai 1656, Charles Lemoyne, interprète renommé, auteur des barons de Longueuil.

* Marie Métayer, fille d'Étienne et de Jeanne Robine ou Robineau, de Longèves (Vendée), fut mariée par contrat de Duplessis, notaire aux Trois-Rivières (greffe Ameau), le 7 août 1650, avec Mathurin Baillargeon, en présence de son frère Denis Métayer. Ce dernier était dans la colonie le 11 octobre 1649 (Audouart, not.).

* Marie Grandin, veuve de Simon Duhamel, marchand mégissier, et de Clémence Guigau, de Ste-Geneviève de

(11) Leur fille, Barbe-Delphine, fut baptisée à Québec, le 7 juin 1649. Or, cette année-là, le premier navire de France ne parut devant cette ville que le 23 août.

(12) Sur Robert Hache, voir Godebout, *Les pionniers de la région trifluvienne*, I, p. 16.

Paris, épousa à Québec, par contrat d'Audouart, le 16 février 1653, Jacques Picot, (13) de Villecresne (Seine-et-Oise). Nous croyons qu'elle accompagna au Canada sa fille Clémence, qui prit l'habit de converse à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 6 octobre 1651, sous le nom de Sœur de l'Incarnation. (14)

* Marie Bourdon, nièce du procureur-général Jean Bourdon, était fille de Louis Bourdon, bourgeois de Rouen, et de Marguerite Prunier, de St-Cande-le-Vieil, où elle fut baptisée, le 5 mars 1634. (15) Elle contracta mariage 1^o avec Jean Gloria, de Dieppe (Audouart, 27 décembre 1651) — Jean Bourdon signe à l'acte — ; 2^o avec Toussaint Toupin, le 3 juin 1669 ; enfin 3^o avec Jean Charest, veuf d'Elisabeth Guillot (Becquet, not., 8 novembre 1680).

* Mathurine Roux, de La Rochelle, y fut baptisée à l'église Ste-Marguerite, le 18 mars 1635. Ses parents se nommaient Antoine Roux ou Leroux et Jeanne Joiry. Elle fut précédée dans la colonie par son oncle Jean de Beaumont, époux d'une autre Jeanne Joiry, lequel assista à son contrat de mariage dressé par Audouart, le 16 août 1652, avec Gabriel Rouleau dit Sanssoucy, de Tourouvre (Orne). La future servait alors aux Trois-Rivières dans la famille Crevier, venue comme elle de La Rochelle.

* Geneviève Gamache, d'Illiers (Eure-et-Loire), naquit de Nicolas Gamache dit Lamare et de Jacqueline Cadot. Deux de ses frères, Nicolas, sgr de l'Islet, et Jacques vinrent la rejoindre au Canada. Elle fut mariée par contrat d'Auber, notaire, en présence de son père, le 23 octobre 1652, à Julien Fortin dit Bellefontaine, sgr en partie de Beaupré et de l'île d'Orléans, (16) natif de Notre-Dame-de-Vair (Sarthe). (17)

* Françoise Jobin, fille de Jacques et de Marguerite Roy, d'Amfreville-sous-les-Monts (Eure), fut mariée par contrat (disparu) d'Ameau, le 16 janvier 1653, à Pierre Dandonneau, Sr du Sablé, de La Rochelle. Elle était proche parente de Jean Jobin, de Paris, alors dans la colonie (Voir art. suivant).

* Marie Girard, fille de Michel Girard dit Laudière et de Charlotte Desnoyers, de St-Cyr-du-Vaudreuil (Eure), épousa 1^o par contrat d'Audouart, le 23 mars 1653, Antoine Rouillard, de St-Côme-de-Vair (Sarthe), en présence de

(13) TANGUAY, *Dict.* (I, 483, 488) l'appelle aussi Pitaut.

(14) CASGRAIN, *Histoire de l'Hôtel-Dieu*, p. 600.

(15) VAILLANCOURT, *La conquête du Canada* . . . , 2^{ème} édit., p. 53.

(16) Cf. BOIS, *L'Île d'Orléans*, p. 19.

(17) GODBOUT, *Origine des familles canadienne-française*, I, p. 201.

Jean Jobin et de Marie Girard, oncle et tante de l'épouse ; 2° par contrat de G. Rageot, le 8 mai 1667, Mathurin Moreau, fils de Louis et de Jeanne Laurence, de Champdeniers (Deux-Sèvres).

* Jacqueline Toureaud, native de St-Amand-de-Boixe (Charente) et fille de François Touraud et de Marthe Noël, était veuve de Pierre Jarousseau ou Jaroussel, lorsqu'elle immigra en Canada, amenant sa fille Suzanne. Elle convola en secondes noces (contrat Audouart, 15 juin 1653) avec Jacques Previrau (ou Preverault), veuf de Françoise Gaguette, natif de la Madeleine, au marquisat de Ruffec (Charente), et en troisième noces (26 août 1654) avec Maurice Arrivé, de Savigny (Vienne).

* Suzanne Jarousseau ou Jaroussel, issue du premier lit de la précédente qu'elle accompagna dans la Nouvelle-France, venait de Périgny (Charente-Inf.) d'après ses déclarations. Elle fut mariée 1° à 14 ans par contrat d'Auber, le 31 octobre 1655, à Simon L'hérault (Lereau, L'heureux), de St-Côme-de-Vair (Sarthe), et 2° par contrat de Vachon, le 5 février 1671, à Robert Coutart.

Reste à faire le relevé des filles ou femmes venues seules de 1649 à 1653. Nous les partagerons en cinq groupes délimités par la date d'arrivée des premiers navires de chaque année.

1649

Émile Salone, (18) suivi par l'abbé Groulx, (19) affirme que Mademoiselle Mance amena à Villemarie « quelques vertueuses filles » en 1649 ; Faillon soutient, au contraire, que ce ne fut qu'à l'automne de 1650 que cette demoiselle y conduisit « quelques filles vertueuses ». (20) Il faut donner raison à Faillon. On n'a qu'à parcourir les listes des arrivées à Montréal de Massicotte : aucune fille n'y figure en 1649. (21) L'on sait, du reste, que Jeanne Mance s'embarqua pour la France le 31 octobre 1649 et ne fut de retour que le 8 septembre de l'année suivante. (22)

Si nous ne reçûmes pas, en 1649, ces « vertueuses filles », le jeune roi Louis XIV ne nous en aurait-il pas gratifiés d'un

(18) *La colonisation de la Nouvelle-France*, p. 111.

(19) *La naissance d'une race*, p. 57.

(20) *Histoire de la Colonie Française*, II, 103.

(21) *Davis Mémoires de la Soc. Royale*, 1913, sect. I, p. 11.

(22) Marie-Claire DAVILLUY, *Jeanne Mance*, pp. 139, 144.

genre un peu différent ? Voici ce que je trouve, sous la plume de M. de Bonnault, dans le *Bulletin des Recherches Historiques* de 1932, pp. 337 et 338 : « La Hontan, Baugy, le P. Silvy ont-ils donc calomnié les filles de France appelées à devenir des femmes canadiennes ? Pas tant que ça, pourrait-on croire, à lire certain document cité par le Cte de Carfort. En 1649, par ordre du Roi, le gouverneur de Saint-Malo fit embarquer, sur les navires du Canada, un grand nombre de filles publiques : quinze jours après leur arrivée, elles étaient toutes mariées. (23) Les textes sont parfois brutaux. »

Je n'ai pu vérifier la citation produite par M. de Bonnault ; encore moins ai-je eu la bonne fortune d'obtenir copie du prétendu document utilisé par le comte de Carfort. Il n'importe. Tout dans cette pièce paraît inouï. Un régiment de filles publiques, toutes mariées au bout de quinze jours : absolument comme dans Lahontan. Et puis, quel auteur a jamais prétendu que les navires en partance pour le Canada appareillaient à Saint-Malo ? La Bretagne n'eut jamais, sauf pour la pêche, de rapports bien étroits avec notre pays : le peu de colons venus de cette province en fait foi. Un vaisseau nantais est signalé de temps à autre dans nos annales, (24) et c'est tout. Le *Journal des Jésuites*, la gazette de l'époque, mentionne l'arrivée de quelques voiliers en 1649 : rien sur la singulière cargaison. On pourrait objecter, il est vrai, que ces bons Pères auraient ressenti quelques scrupules à diffamer nos donzelles.

Qu'on se rassure : la lumière peut se faire sur ce point d'histoire. A une époque où tout s'enregistre, « un grand nombre de filles » « mariées en quinze jours » ne peut manquer de laisser des traces dans les études des notaires ou dans les actes de catholicité. En outre, l'on devra trouver parmi elles de nombreuses malouines, des bretonnes tout au moins, puisque c'est Saint-Malo qu'on nettoie.

Or, veut-on savoir exactement combien de filles ou veuves se sont mariées au Canada du 23 août 1649, date de

(23) Cte Le Neveu de CARFORT, *Histoire de du Guay-Trouin*, Paris, 1922, pp. 21-22 : renvoi de M. de Bonnault.

(24) Le 20 juin 1653, la recrue de Montréal s'embarque à St-Nazaire, sur le *Saint-Nicolas* de Nantes (FAILLON, *Vie de la sœur Bourgeois*, I, p. 62). Cf. Marie de l'Incarnation. A son fils. 12 octobre 1655, édit. 1876, I, p. 87. *Relations*, édit. Thwaites, t. 41, p. 242

Balthazar de Bellême a affirmé que M. du Plessis-Kerbodot s'était embarqué à Auray (Morbihan), le 31 mai 1651. Celui-ci contracte cependant une obligation à La Rochelle, le 12 juillet suivant (V. Audouart, not. le 10 octobre 1653).

l'arrivée des premiers vaisseaux, (25) jusqu'au 10 juillet, jour où parurent les premières voiles, l'année suivante (26) : quatre, peut-être cinq, pas une de plus. De bretonnes, aucune. Des cinq, une était anglaise ; deux, poitevines ; une autre, de la région parisienne ; la dernière, normande.

La conclusion s'impose : la croustillante anecdote du comte de Carfort s'avère une légende, et le document où il a puisé — si tant est qu'il existe — un faux historique.

« Les textes sont parfois brutaux. » Aussi conseillé-je à mon ami de Bonnault de se méfier. Renan ne parle-t-il pas quelque part de « l'histoire, cette petite science conjecturale ».

Mais voici nos cinq héroïnes, dont trois — ironie du sort — prénommées Suzanne :

* Dame Suzanne Betefer (contrat) ou Botfaite (acte) naquit à Gloucester, Angleterre, du mariage de Richard (contrat) ou Gilbert (acte) et d'Anne Bonne. Elle épousa, à 18 ans, déjà veuve de Jean Serne, marchand, par contrat d'Audouart, le 25 août 1649, deux jours après l'arrivée des premiers navires, Mathieu Hubout des Longchamps, du Mesnil-Durand (Calvados).

Perrine Baudry, fille d'Antoine (non : Pierre) et de Simone Guillon, de Santon en Poitou, se marie par contrat d'Audouart, du 11 octobre 1649, avec Pierre Michelet, fils de Pierre et de Marguerite Joseau, de St-Fraigne (Charente-Inf.). Ils mettent en service chez Abraham Martin, le 3 janvier 1650 (Audouart), Nicolas Causinier, âgé de 12 ans, issu d'une première union de Perrine Baudry. On ne trouve plus traces de ce couple, qui dut retourner en France.

* Suzanne Barbot, fille de Jean et d'Anne Gaboin (sic), de Mouchamps (Vendée), passa son contrat de mariage avec Jean Nouet (ou Noël), de Tonnay-Boutonne (Charente-Inf.), par-devant Audouart, le 1er novembre 1649. Elle fut inhumée à Québec le 15 novembre 1657. (27)

Marie Gachet, fille de Louis et de Barbe Coulesyeux, de Creteil (Seine) à 2 lieues de Paris, figure pour la première fois au Canada, le 6 juillet 1650, comme marraine de François

(25) *Journal des Jésuites*, p. 129.

(26) *L. cit.*, p. 142.

(27) Suzanne Barbot n'a rien de commun avec Jacques Barbot, qui épouse par contrat du 22 octobre 1679 (Auber, not.) Jeanne Garnier ou Grenier, veuve Maheu, Delamare et Gendron. Barbot fut inhumé, sans postérité, à l'Ange-Gardien, le 19 novembre 1687. Les recensements de 1666 et de 1667 ne le mentionnent pas.

de Chavigny (Reg. de Québec). Elle se marie 1° par contrat d'Audouart, le 24 janvier 1653, avec Pierre Nolin, de Longèves (Charente-Inf.), et 2° le 4 mai 1660, à Québec, avec Charles Roger des Colombiers, de Villecresnes (Seine-et-Oise). Elle décéda sans enfants et fut inhumée aux Récollets, le 6 mai 1681.

* Suzanne Denoyon, fille de Jean et de Jeanne Francfort, fut baptisée à St-Pierre-du-Chatel, Rouen, le 3 avril 1626. Mariée avec Claude David, elle fait baptiser aux Trois-Rivières son premier enfant, le 9 avril 1650. Elle était donc dans la colonie dès 1649. S'y est-elle mariée? Les preuves manquent, mais le fait est probable. Quoi qu'il en soit, Claude David habitait déjà Trois-Rivières, le 17 août 1647, date où il assiste comme témoin à une transaction entre Antoine Leboesme et Jean Godefroy (Bancherons, not.) Suzanne Denoyon fut suivie au Canada par ses deux frères puînés : Jean (V. *Journal des Jés.*, p. 257) et Guillaume (Ameau, not., 20 avril 1665).

1650

Du 10 juillet 1650 au 18 août 1651, (28) dates de l'arrivée des premiers navires, sept jeunes filles n'appartenant pas aux familles établies contractèrent mariage dans la Nouvelle-France. A l'exception de la première, toutes, ou la plupart d'entr'elles, formaient le pieux contingent dont parle Failon : « A l'automne (exactement le 8 septembre) (29) Mademoiselle Mance arrive de France, conduisant des défricheurs et quelques filles vertueuses. »

Les voici, dans l'ordre où elles figurent dans nos archives :

* Marie Riton, originaire de la Roche-sur-Yon (Vendée), était fille de Robert et de Marguerite Guyon. Le 23 août 1650, elle épouse à Québec Léonard Leblanc, de Blouzet (Blanzac, Haute-Vienne), pays de la Marche. Cette jeune fille avait embrassé le calvinisme à La Rochelle, le 29 juin 1645 (Registres de l'Église Réformée).

Jacquette Vivier (Viveren à l'acte de mariage), fille de feu Grégoire et de Clémence Ajonne ou Ajoünan (acte), venait de Thiré (Vendée). Elle se maria, le 11 septembre

(28) *Journal des Jésuites*, p. 159.

(29) *L. cit.*, p. 143.

1650 (Audouart, not.) avec Jean Le Normand (Tanguay, I, 382, 453), charpentier, natif d'Igé (Orne) et fut inhumée le 20 juillet 1661. Elle ne laissait pas d'enfant. Un de ses frères, Pierre Vivier fit souche au Canada.

* Catherine Delavaux, fille d'Alexandre et de Louise de Renel, de la paroisse de Delme (Meurthe), près de Nancy, épousa par contrat de Saint-Père, not., le 5 novembre 1650 (acte religieux à Montréal, le 14), Gilbert Barbier, de St-Aré de Decize (Nièvre).

* Marguerite Guillebourday, de Marsais (auj. Marsais-Ste-Radegonde, Vendée), était fille de Louis et de Marie Maguin. Elle épousa à Québec, le 20 novembre 1650, Jean Baillargeon, de Londigny (Charente) et fut inhumée, le 21 octobre 1662, laissant postérité.

* Antoinette de Liercourt, fille de Philippe et de Jeanne Patin, de Ste-Marguerite de Beauvais (Oise), demeurait aux Trois-Rivières lorsqu'elle épousa par contrat de Duplessis, du 2 février 1651, Blaise Juillet, de St-Agricole d'Avignon (Vaucluse). Elle suivit son mari à Montréal, où il habitait dès 1644. Juillet s'étant noyé à l'île St-Paul, lors de l'expédition de Dollard, (30) sa veuve convola en secondes noces, le 11 juin 1660 (contrat Basset, not.) avec Hugues Picard dit Lafortune, fils de défunts Gabriel et Michelle Clavier, de St-Coulombin au Pour Jame (? Le Pouliguen, Loire-Inférieure).

* Françoise Capel. Le *Journal des Jésuites* relate, en mai 1651 (éd. Thwaites, t. 36, p. 122) : « La sœur de St-Michel, Françoise Capel, sort des Ursulines et va demeurer chez Mlle de Grandmaisons. » (31) Fille de Julien Capel et de Laurence Lecomte, du village de Gaigniers ou Chaisny-aux-Vignes (? Chaignes, Eure), cette jeune personne passe un premier contrat sous seings privés aux Trois-Rivières, le 25 octobre 1651, avec Jean Turcot, fils de François et de Joseph Puinandau, de Fontenay-le-Comte (Vendée). Celui-ci ayant été pris par les Iroquois, le 19 août 1652, (32) et exécuté, sa veuve convola en secondes noces, le 9 novembre

(30) *Canadian Antiquarian*, 1913, p. 1 ss.

(31) Éléonore de Grandmaison, veuve de François de Chavigny, mère de sept enfants, épousa, le 13 août 1652, Jacques Gourdeau, Sr de Beaulieu. Cette sortie de la sœur St-Michel suivit de peu l'incendie qui détruisit le monastère des Ursulines, le 30 décembre 1650. Ce désastre pesa-t-il sur sa détermination ? On sait que le sinistre fut dû à l'imprudence d'une converse. (V. *Les Ursulines de Québec*, édit. 1878, I, p. 152 ss.)

(32) *Journal des Jésuites*, p. 175.

1653 (Ameau, not.), avec Jacques Lucas, fils de Martin et de Renée Heubert, du Port (? Port-en-Bessin) en Normandie, enfin en troisièmes noces, le 1er février 1660 (même not.), avec Jacques Lemarchand. (33)

* Marie Chedville, fille de Jean et de Marguerite Jessioum, du bourg de Villars, au diocèse de Beauvais, est marraine à Montréal d'une sauvagesse nommée Marie, le 17 juillet 1651. Deux ans plus tard, elle épouse, par contrat de Closse du 11 décembre 1653, André Dumay, de Dieppe.

1651

Nos historiens ne mentionnent aucun contingent de filles pour 1651. Nous ne trouvons à mentionner que les quatre noms suivants :

* Marguerite Breton, fille d'Antoine et de Jeanne (alias Xainte) Paulin, de St-Nicolas-des-Champs, Paris, fut mariée par contrat d'Audouart, du 25 octobre 1651, à Nicolas Patenostre, de Berville en Caux (Seine-Inf.). Elle fut rejointe en ce pays par sa sœur utérine, Marie Viez, mariée en 1659, à Hubert Simon.

* Jeanne Leroy, fille de feu Pierre et de Jeanne Godefroy, de la ville d'Angers, épouse à Québec, à 25 ans, le 28 novembre 1651, Jean Milouet (Tanguay : Millouer), de St-Léger en Charny (Mayenne).

* Jeanne Dugué, marraine à Québec, le 22 décembre 1651 et encore le 22 février 1654, était fille de Jean Dugué et de Françoise Bourdier (non Bourgnié) de St-Michel en Gastinois (? Loiret). Elle se dit veuve de Pierre Jancet lorsqu'elle épouse par contrat d'Audouart, le 15 août 1657, Antoine Leboesme, fils de Pierre et de Perrine Archambault, et veuf de Judith Blanchet, de Bourgneuf-en-Retz (Loire-Inf.). (34)

* Jacqueline Borde ou Desbordes, native de Riel (ou Réol) lès Paris, fille de feu Dimanche et de Radegonde Valentin, épousa à Québec, le 8 janvier 1652, Claude Charland, de St-Christophe de Châteauroux (Indre).

1652

Le 23 juin (1652) relate le *Journal des Jésuites* (p. 171) « arrive la chaloupe du premier navire venu de France,

(33) Ce contrat conservé aux Archives des Trois-Rivières ne pourrait être lu qu'à l'aide de procédés chimiques.

(34) Voir sur ce colon : GODBOUT, *Les pionniers de la région trijivienne*, I, p. 70.

commandé par Mre Jean Pointel, lequel eschoua à l'île aux Coudres ». De cette date au 8 août de l'année suivante, où le capitaine Poulet mouille à Québec, (35) huit veuves ou jeunes filles paraissent pour la première fois dans nos archives.

* Marie Soulinié, veuve Lambert, fille d'Elie Soulinié et de Marie Foubert (ou Foulet), de Saintes (Charente-Inf.), demeurait chez Jacques Aubuchon, lorsque, le 7 juillet 1652, elle passa son contrat de mariage par-devant Ameau, not. (Voir *B. R. H.*, 1899, p. 209) avec Jean Leduc, de Montréal, natif d'Igé (Orne).

* Marie-Madeleine Dupont, fille de feu Jean, receveur général au grenier à sel de Vervins (Aisne), et de Delle Marie Gauchet, épousa à Québec, le 15 octobre 1752, Noël Pinguet, de Tourouvre (Orne). (36) Melle Dupont, dont la famille fut anoblie par Louis XIV, fut suivie, sinon accompagnée, par sa mère (37) et son frère dans la Nouvelle-France.

* Jeanne Mignon (appelée Huault au recensement de 1667), venue de St-Sauveur de La Rochelle, était née de François et de Marie Bélanger. Elle épousa, à 16 ou 17 ans, à Québec, le 10 novembre 1652, Jean Guay ou Guiet, de Notre-Dame de Mont Breneuil en Saintonge. Leur fils aîné fut tenu sur les fonds par le gouverneur de Lauzon.

Jeanne Budant, marraine de Jeanne, fille de Mathieu Chouret (Choret) à Québec, le 11 décembre 1562, ne reparait plus.

* Anne Ledet, (38) d'Angoulins-sur-Mer (Charente-Inf.) était fille de Nicolas et d'Isabelle Pineau. Elle épousa à Québec 1° le 28 janvier 1653, Jean Nepveu, de St-Georges-de-Montaigu (Vendée); 2° le 2 septembre 1657, Gilles Pinel, natif de La Rochelle.

* Jeanne Bitouset, fille d'Antoine et de Nicole Lecoq (alias Dupont), de St-Etienne-du-Mont, Paris, épousa à Québec 1° le 11 février 1653, Louis Guimont, des Champs (Orne), qui fut torturé à mort par les Iroquois; (39) 2° par contrat d'Auber, du 23 novembre 1661, Jean Barrette, de Beuzeville (Eure).

(35) *Journal des Jésuites*, pp. 184-185.

(36) GODBOUT, *Origine des familles canadienne-française*, I, p. 169.

(37) Marie Gauchet est marraine à Québec, le 29 novembre 1656. TANGUAY, *Dict.*, I, p. 255 et SULTZ, *Hist.*, IV, p. 23, la font à tort femme de Louis Gaudais, Sr du Pont. Voir *B. R. H.*, 1938, p. 152.

(38) Ce nom est orthographié « Laydet », aux registres d'Angoulins.

(39) *Relations*, édit. Thwaites, t. 47, pp. 89-91.

* Françoise Lelièvre, née à Nancy (Meurthe-et-Moselle) de Christophe Lelièvre et de Georgette Clément, se maria par contrat de Godet, du 22 juin 1653, avec Gabriel Gosselin, de Combray (Calvados).

* Judith Rigaud, fille d'Elie Rigaud, de St-Jean-d'Angély (Charente-Inf.), dont il faut probablement fixer l'arrivée à 1652, servit d'abord, comme domestique, Marguerite Legardeur, dame de la Poterie, puis alla passer 9 mois à Montréal. (40) De retour aux Trois-Rivières, elle y épousa, le 6 mai 1654, François Lemaistre dit le Picard ; devenue veuve, elle contracta de nouveau mariage aux Trois-Rivières, le 25 janvier 1667 (contrat Ameau), avec Jean Terrien, de Dieppe, et enfin, le 6 octobre 1675, avec Jean de la Planche. Judith Rigaud, qui semble avoir été d'origine protestante, si l'on en juge par son prénom et celui de son père, eut une vie assez mouvementée (Voir MASSICOTTE, dans *B. R. H.*, 1921, p. 43)

1653

Les convois de filles pour 1653 se réduisent aux quelques personnes qui s'embarquèrent à Saint-Nazaire, avec Marguerite Bourgeois, sur le *Saint-Nicolas*, de Nantes, le 20 juin de cette année (41) : Nous citons le texte d'une lettre de la fondatrice de la Congrégation Notre-Dame à M. Tronson (42) : « M. de la Dauversière envoya pour l'embarquement Marie-Marthe Pinson, de la Flèche, qui fut ensuite la femme de Jean Millot, Marie du Mans, une autre femme avec son mari et quelques filles. » La femme avec son mari est, à n'en pas douter, Perrine Mousnier ou Lemeunier, femme de Julien Daubigeon. (43) Quant aux filles, les voici :

Marie-Marthe Pinson. Fille de Pierre et de Marie Auber, de la Flèche (Sarthe), elle épousa à Montréal, par contrat de Closse, le 11 décembre 1653, Jean Milot, maître-taillandier, de Vermenton (Yonne).

Marie du Mans. Inconnue de nos archives. Rameau (t. II, p. 283) confond cette personne avec la précédente : il écrit : « Elle (la sœur Bourgeois) amena avec elle Marie

(40) Archives judiciaires des Trois-Rivières, juin 1654.

(41) Sur ce voyage de Marguerite Bourgeois et son arrivée à Québec, le 22 septembre, voir : FAILLON, *Hist.*, II, pp. 177-180.

(42) FAILLON, *l. cit.*

(43) MASSICOTTE (*Mém. Soc. Royale du Can.*, 1913, I, p. 19) écrit : « Louise Grisard dut aussi venir avec son mari cette même année. » Comme Marguerite Bourgeois ne parle que d'une femme avec son mari, nous croyons devoir retarder la venue de Louise Grisard à 1661

(future femme) Millot, du Mans, une autre femme avec son mari, et quelques filles qu'elle avait choisies avec soin pour la colonie. » Faillon aurait-il manqué d'exactitude dans sa citation de Marguerite Bourgeois ?

* Jeanne Soldé, (44) fille de Martin, journalier, et de Julienne Le Potier, de la Flèche (Sarthe) assiste au contrat de mariage de Marie-Marthe Pinson, le 11 décembre 1653. Le 7 janvier suivant, elle épouse à son tour, par contrat de Closse également, Jacques Beauvais, d'Igé (Orne).

Marie Renaudin de la Blanchetière. Voici ce que rapporte au sujet de cette demoiselle l'auteur des *Ursulines de Québec* (t. I, p. 378) : « Une des « Filles du Roi », elle fut un an pensionnaire aux Ursulines de Québec, où elle avait été placée par M. de Maisonneuve. » Marie Renaudin, fille de Vincent, doyen des procureurs au siège présidial de Nantes, et de demoiselle Françoise Quarry, épousa à Québec par contrat d'Audouart, du 9 septembre 1654, Nicolas Levieux, éc., Sr de Hauteville, lieutenant civil et criminel en la senéchaussée de Québec, fils de feu Nicolas, éc., conseiller et secrétaire du conseil des finances de S. A. R. Monsieur, frère du roi, Sgr de la Motte d'Esgruy et d'Hauteville, et de demoiselle Marguerite Lyonne, sœur du P. de Lyonne, S. J. Cette famille se transporta à Paris, où nous retrouvons, en 1670, rue Dauphine, paroisse St-André-des-Arts, Nicolas Levieux, avocat en parlement. (45) Une de leurs filles, sœur St-Joseph, mourut religieuse à l'Hôtel-Dieu de Québec.

* Jeanne Lerouge, fille d'honorable homme Pierre Lerouge, bourgeois de Ginville (? Joinville, Haute-Marne) et de Marguerite Joly, se marie par contrat d'Audouart, le 18 mars 1654, avec Louis Carreau dit La Fraîcheur, fils d'un bourgeois de Bordeaux. Cette dernière ne faisait probablement pas partie du groupe de M. de la Dauversière.

Résumons en quelques mots cette sèche nomenclature. Les veuves ou filles venues seules en notre pays durant l'espace de cinq années de 1649-1654, sont au nombre de 29 seulement, dont 21 ont laissé postérité au milieu de nous. Elles nous arrivent des provinces les plus diverses : 3 de Picardie, 2 de Normandie et 3 de l'Île-de-France ; une de la Bretagne, 4 de l'Anjou, 5 du Poitou, 3 de l'Aunis et 2 de la Saintonge ; une du Gatinais, une de la Champagne et

(44) Ce nom se lit « Sauldé » à la Flèche.

(45) Archives Nat. Série Y, 220, fo 1568.

2 de la Lorraine ; enfin une de l'Angleterre et une de provenance inconnue. En somme, aucun mouvement d'importance ne se dessine encore qui dirige vers la Nouvelle-France des filles à marier. Les vaisseaux en versent sur nos rives de 4 à 8 seulement par année, soigneusement encadrées et triées sur le volet. Le P. Lemerrier, S. J. nous dira, en 1654, dans sa *Relation* que les armateurs ont défense d'amener au pays d'autres que des filles honnêtes et que les autorités y tiennent la main.

Nous reviendrons sur ce texte dans un prochain article.

BERNEVAL

A TRAVERS LES REGISTRES DE SAINTE-THÉRÈSE
DE BLAINVILLE

Le neuf avril mil huit cent dix par nous prêtre curé soussigné a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Dame Marie Hypolite Céloron de Blainville, épouse de Louis Hugues Hertel de Chambly, écuyer, Co-Seigneur de cette paroisse, décédée le sept de ce mois en cette dite paroisse, âgée de soixante-quinze ans. Furent présents : Laurent-Benjamin Mailloux, Jean Foucault, Pierre-Hospice Bédard soussignés et plusieurs autres qui n'ont su signer.

Jean Foucaud,
P.-H. Bédard

L.-B. Mailloux

J.-B. Lajus, ptre-
curé.

Le douze mai mil huit cent dix sept par nous prêtre soussigné a été inhumé le corps de Louis-Hugues Hertel de Chambly, Co-Seigneur de cette paroisse décédé hier âgé de quatre vingt sept ans.

Présents : Nicolas Manteht et Antoine Charet soussignés.— N. Manteth — Antoine Charest — Ducharme Ptre.

LES MUTATIONS D'UN COIN DE RUE

Le fameux premier *Donegana Hotel* était à l'angle nord-ouest des rues Notre-Dame et Bon-Secours. Sur cet emplacement s'élevait, entre 1813 et 1830, la demeure de l'honorable M. Toussaint Pothier, un compatriote marquant. (1)

Surnommé le beau Pothier à cause de son physique avantageux et de sa correction vestimentaire, il fut industriel hardi et brave milicien. En 1812, ayant pris le commandement d'une troupe de trappeurs de l'Ouest, il attaqua le fort Mackinaw de concert avec le capitaine Robert et il s'en rendit maître. Après avoir fait à l'instar de son père, un fructueux commerce de fourrure, il acquit deux seigneuries, devint membre du conseil législatif et vécut largement. Si bien qu'en 1830 il dut vendre son emplacement et sa maison aux représentants du millionnaire William Bingham (2), qui avait épousé, en 1822, Charlotte de Lotbinière et pour qui on érigea une demeure prétentieuse, laquelle fut acquise et remodelée vers 1837 ou 1838, afin d'en faire la résidence du gouverneur du Canada. Et ce serait là que le fastueux Lord Durham aurait vécu de mai à novembre 1838. (3)

Lorsque Jean-Marie Donegana abandonna le *Rasco Hotel*, vers 1845, une compagnie lui offrit la direction de la maison Bingham transformée en grande hôtellerie. Ainsi naquit le premier Donegana.

L'hôtel, lisons-nous dans un *Guide* de l'époque, s'étendait jusqu'à la rue du Champ-de-Mars et comptait 100 pieds de front, rue Notre-Dame, sur 218 pieds, rue Bon-Secours. La salle à manger mesurait 140 pieds sur 50. La façade s'ornait d'une sorte de marquise appuyée sur colonnes. Le toit de la maison était « couronné » d'un dôme d'où l'on jouissait d'une belle vue d'ensemble de la ville. Très richement meublée, éclairée au gaz, cette hôtellerie fut sans contredit l'une des plus belles du Canada. Elle paraît avoir été inaugurée en 1846.

(1) Sur le sieur Pothier, voir *B. R. H.* 1920, p. 223 et l'*Echo de St-Justin* du 15 juillet 1937.

(2) H. M. JONES, dans *America & French Culture*, parle abondamment des Bingham.

(3) De volumineuses études ont été consacrées à Lord Durham dans *The Canadian Historical Review*, numéro de juin 1939.

En tout cas, ce fut là, au commencement de 1846, d'après J.-Edmond Roy, que Siméon Larochelle, mécanicien de Saint-Anselme, sur la rivière Etchemin, exposa un modèle de canon qu'il venait d'inventer et qui se chargeait et se tirait automatiquement. Les officiers de la garnison étudièrent cet engin mais ne le jugèrent pas alors pratique. Larochelle avançait trop son temps.

Le 24 juin 1846, la fête nationale des Canadiens français fut chômée avec un éclat extraordinaire. Une procession énorme (pour lors), de six mille personnes, défila par les rues, puis il y eut banquet de choix au Donegana.

Le grand homme d'état, Georges-Étienne Cartier pensionnait là, avant son mariage avec Hortense Fabre, en 1847.

C'est en cet immeuble, qu'une autre de nos gloires nationales, l'honorable Joseph-Rémi Vallières, vécut ses derniers jours. Il y rédigea son testament, le 16 novembre 1846, en *langue anglaise*, peut-être parce que sa femme n'était pas de notre race. A titre de curiosité nous en reproduisons le texte :

« This is my Will and Testament — I give all and every My Succession, lands, goods and Estate unto my beloved wife Mrs Jane Kiernan, in full and unlimited property ; I make her the Executrix of this My last Will and Charge her to pay My debts and repair all wrong I may have done — Done in the name of God at Montreal, at Donegana's Hotel, this Sixteenth day of November in the year one thousand eight hundred and forty six. »

(Signé)

Vallières de ST-RÉAL

Le juge Vallières décéda le 17 février 1847 et son testament olographe fut vérifié le premier avril suivant.

L'année 1849, si malheureuse dans notre histoire par les excès auxquels se livrèrent des groupes ennemis du gouvernement d'alors, marque la fin du premier Donegana, qui survint quelques mois après le décès du général Sir Benjamin d'Urban, lequel s'éteignit le 25 mai 1849, dans le susdit hôtel.

On sait que l'édifice du parlement canadien (place Youville), fut incendié le 25 avril par des exaltés et que ceux-ci promènèrent ensuite les flammes dans divers quartiers de la ville, pendant plusieurs semaines. Ils semblent avoir

voulu terminer leurs violences et leurs dégâts par la destruction de l'hôtel en vogue. Hector Berthelot a raconté le fait dans le *Bon Vieux Temps*.

« Dans la soirée du 16 août 1849, près de quatre mois après l'incendie du parlement à Montréal, M. et Mme Laborde, ainsi que le seigneur Tofanelli, donnaient un concert dans la grande salle de l'hôtel. A la fin du concert, un groupe de jeunes à la tête desquels était M. Sabin Têtu, demanda à M. Laborde de chanter la Marseillaise. Quand l'artiste parut sur l'estrade, le drapeau tricolore à la main et entonna le premier couplet de l'hymne patriotique français, les tories dont la francophobie avait été chauffée à blanc depuis l'incendie du parlement, protestèrent par des sifflets, des huées et des rugissements. Il y eut une rixe dans l'auditoire, pendant laquelle les énergumènes de la bureaucratie mirent le feu à l'hôtel. »

Il y a des inexactitudes dans le récit ci-dessus, car M. Berthelot rapportait là une tradition sans l'avoir contrôlée. Les concerts Laborde eurent lieu les 18, 19, 20 et 30 juillet, puis, le 4 août. La rixe dont il est ci-dessus question se produisit le 18 juillet et ne fut pas cette fois suivie d'un incendie.

Le désastre date du 16 août, le soir même où mourut le jeune Mason, un des émeutiers qui avait été blessé la veille, durant l'attaque de la maison de l'honorable L.-H. La Fontaine, chef du gouvernement, à qui les fanatiques en voulaient.

Lors de cet incendie, Jean-Marie Donegana, frappé de maladie, avait abandonné la direction de l'hôtel pour retourner en Italie et il avait été remplacé par un M. Hope.

Plus tard, sur l'emplacement dévasté, un autre édifice fut érigé qui, pendant longtemps fut habité par Pierre-Étienne Picault, médecin français venu au pays en 1833.

Après avoir été professeur de langue française, « un amendement à une loi du Canada » lui permit, en 1838, d'exercer sa profession en notre pays. En même temps, il ouvrit une pharmacie, d'abord rue Saint-Paul, ensuite, à l'angle sud-ouest des rues Notre-Dame et Bon-Secours, enfin, l'an 1869, à l'angle nord-ouest des dites rues.

M. Picault, étant l'un des Français les plus estimés de Montréal, se vit nommé agent consulaire de France, en 1868, puis vice-consul, en 1869. Il abandonna cette charge

en 1875. Pharmacien de haute valeur, il eut pour le seconder, son élève, Joseph Contant dont il fit son successeur.

Madame Picault, née Louise-Julienne Boutolle mourut en 1865, âgée de 61 ans et le docteur Picault, en 1885, âgé de 76 ans. Le très actif Joseph Contant, après une carrière brillante et des plus utiles, décéda en 1938, âgé de 90 ans, laissant la conduite de ses affaires à son fils.

Pour terminer, si vous passez dans le quartier où fut le *Donegana*, examinez la maison formant l'encoignure sud-ouest des rues Notre-Dame et Bon-Secours et vous distinguerez, vers le deuxième étage, en lettres pâlies, les mots *Medical Hall*. Ensuite, avancez rue Bon-Secours, vers le nord, côté ouest, et là, vous déchiffrez sur la muraille, le nom : *Picault*. Le temps n'a pu effacer ces empreintes d'autrefois.

E.-Z. MASSICOTTE

LETTRE DU CHANOINE ALLENOU DE LA VILLE-ANGEVIN, SECOND FONDATEUR DES FILLES DU SAINT-ESPRIT, AUX RELIGIEUSES DE CETTE CONGRÉGATION

A Québec, le jour de l'octave de tous les Saints, en l'an 1748.

Mes très chères et bien aimées filles en Jésus-Christ,

Je n'ay que le temps de vous escrire deux mots pour vous exhorter à vous ressouvenir de toutes les instructions que je vous ay données, lorsque j'étois à Plérin et depuis que je suis icy, et à les mettre en pratique. Jamais vous n'y aviez été tant obligées que vous l'êtes, pour répondre aux grâces, aux bontés, aux grands biens que le bon Dieu vous témoigne, et dont il vous comble.

Ah ! mes très chères enfans, bénissez donc à votre tour votre céleste Epoux qui vous donne le centuple en cette vie. Ce sont ses promesses pour le peu que vous avez quitté dans le monde. N'êtes-vous pas déjà bien dédommagées ? Auriez-vous osé tant espérer de votre Dieu ? Car enfin, qui

sommes-nous ? Quelles sont nos belles vertus ? Avouons-le, nous ne méritons rien, et le bon Dieu nous comble de biens et d'honneurs dans tout une province ; et cela n'est qu'un foible gage des biens immenses qu'il vous réserve dans l'éternité, lorsqu'il vous récompensera mesme d'un verre d'eau froide que vous aurez donné aux pauvres, aux malades, aux enfans pour son amour. Ne seriez-vous pas ingrates si après cela vous ne lui étiez pas fidelles. Commençons donc aujourd'huy, mes très chères enfans, à être tous à Dieu.

Regardez votre règle comme sa volonté sainte ; soyez-y punctuelles et exactes jusqu'à un petit iota ; n'en transgressez pas le moindre petit point de propos délibéré ; accomplissez-en tous les points à l'heure, au moment prescrit, si les offices de charité, qui doivent l'emporter, ne vous obligent de les différer ; soyez obéissantes en tout et toujours, avec promptitude et soumission de cœur et d'esprit, pour n'avoir à répondre d'aucunes de vos actions, pour les sanctifier toutes, pour imiter Jésus-Christ qui a été obéissant jusqu'à la mort et la mort de la croix.

Conservez inviolablement le trésor précieux que vous portez dans des vases de terre et par conséquent très fragiles. Que votre sagesse, votre modestie, la mortification de vos sens vous fassent connoître pour les Epouses de Jésus-Christ. Que vous répandiez partout, par ces belles vertus, sa bonne odeur. Veillez pour cela sur tous les mouvements de votre cœur et sur les pensées de votre esprit, pour ne ternir en rien la candeur du lis admirable de la Chasteté que vous avez vouée à Dieu. Enfin, soyez si pures, si chastes, si modestes, si retenues en toutes vos paroles, vos actions, vos démarches et vos manières à l'égard des autres, que vous inspiriez à tous l'amour de cette vertu et que devant vous les plus insolents n'osent jamais ouvrir la bouche.

Aimez et pratiquez la sainte pauvreté comme Jésus-Christ ; détachez-vous de tout et de vous-mesme et soyez bien aises de manquer souvent de quelque chose et de n'avoir pas toutes les commodités que vous auriez eues dans le monde. Recherchez les privations avec une sorte d'empressement et soyez toujours contentes du peu que l'on vous donne ; c'est encore plus que nous ne méritons. Rappelons-nous ce que nous sommes, c'est-à-dire moins que rien. Pensez souvent que vous tenez tout de Dieu et que vous recevez tout de la main de la Supérieure

Aimez les pauvres malades, soulagez-les en tout ce que vous pourrez ; prenez-en soin, car les malades sont la vivante image de Jésus-Christ affligé. Dans les services que vous leur rendez, voyez en eux d'autres Jésus-Christ, les soignant, les ensevelissant mesme et vous dévouant continuellement.

Employez-vous de toutes vos forces, je vous en prie, mes filles, à instruire les enfants confiées à vos soins, pour l'amour de Jésus-Christ. Vous savez qu'elles ont été rachetées au prix de son sang précieux ; élevez, conservez ces jeunes plantes, cette plus précieuse portion de son troupeau, d'où dépend le bonheur des familles et le salut de tant d'âmes ; conservez-les, dis-je, dans la grâce, et perfectionnez-les dans son saint amour, pour qu'elles en enflamment toutes les maisons de votre paroisse. Mais pour cela il faut que vous brûliez vous-mesme du saint amour.

Ce sera en approchant dignement avec foy, sincérité, simplicité, humilité et confiance des sacrements de pénitence et d'eucharistie, comme vos règles vous l'ordonnent, que l'amour de Dieu s'enflammera dans vos cœurs. Approchez-en donc, mes très chères filles, je vous y exhorte, au nom de Dieu, avec toutes les bonnes dispositions dont vous êtes capables et que vous reconnoissez nécessaires. Ce sera là que vous trouverez, dans tous vos besoins, toute la consolation, la force, la foy, la prudence, l'esprit, la patience qui vous sont nécessaires.

Enfin, mes très chères filles, entr'aimez-vous et entr'aimez-vous comme Jésus-Christ vous a aimées. Supportez les défauts les unes des autres, les imperfections, les foiblesses, nous en avons tous. Entre pardonnez vous tout comme vous voulez que les autres vous pardonnent et vous supportent. C'est la loy heureuse que Jésus-Christ nous a donnée : si nous voulons obtenir le pardon de nos péchés, si nous l'aimons, si nous voulons être du nombre de ses imitateurs, nous la devons garder.

Il n'en suit pas pourtant de là que celles qui tiennent lieu de supérieures parmi vous, doivent souffrir les défauts de leurs sœurs sans les reprendre et les punir mesme, si les fautes le méritent ; mais elles le doivent faire avec tant de charité et de modération, que la fermeté et la sévérité dont elles sont obligées d'user quelquefois, ne découragent ny abattent celles qu'elles sont obligées de reprendre. Il faut

enfin que leur sainte vie, leurs bons exemples, leur humilité, leur douceur, ramènent toutes leurs sœurs à leur devoir. Je dis humilité, car elles se doivent regarder comme bien au-dessous de toutes celles à qui elles tiennent en ce monde la place de Dieu et de mères. Qu'elles agissent donc comme de vraies mères et comme Dieu agit avec elles, sans précipitation, sans préventions et jamais par humeur, par caprice ou fantaisie ; et qu'elles gardent toujours l'égalité d'esprit et de conduite envers toutes les sœurs, se donnant garde de faire paroître aucunes prédilections toujours dangereuses, et pour celles à qui elles les témoignent, qu'elles entretiennent dans leurs défauts et leurs petites jalousies contre leurs sœurs, et pour les autres que ces façons éloignent d'elles et refroidissent contre leurs sœurs.

Voilà, mes très chères enfans, peut-être, les dernières instructions que vous recevrez de votre ancien père, de celui qui a formé vos règles et qui a reçu les vœux de la plus grande partie d'entre vous, qui en a baptisé une autre part et leur a donné la sainte communion.

Dieu seul et le désir de sa gloire l'a retiré d'auprès de vous, mais il ne vous en aime pas moins qu'il faisait et ne désire qu'avec plus d'ardeur votre perfection.

Je n'ay qu'une autre chose à ajouter, c'est de vous exhorter à respecter infiniment les Seigneurs Evesques dans les diocèses où Dieu vous a placées, et leur obéir en tout, et surtout Monseigneur de Saint-Brieuc duquel vous dépendez toutes par rapport à vos personnes.

Obéissez-donc en tout à celle qu'il a établie supérieure générale de toutes vos maisons. Respectez-la, honorez-la, et lui donnez toute la consolation qu'elle mérite pour tous les soins qu'elle prend de vous. Ce sera en remplissant tous vos devoirs que je viens de vous marquer que vous la réjouirez, que vous la soulagerez, que vous la consolerez.

Honorez aussi et respectez infiniment les seigneurs et dames, vos fondateurs et vos fondatrices, et remplissez à la lettre leurs saintes vues pour le bien des pauvres, des malades et l'instruction de la jeunesse. Ne détournes pas un sol à votre profit de tout ce qu'ils ont fondé pour les pauvres ; au contraire, mettez toujours du vôtre le plus abondamment que vous pourrez, et ne craignez jamais de manquer. Consultez-les souvent, rendez-leur compte exactement selon qu'il est prescrit. Que vos comptes soient bien détaillés,

bien exacts ; marquez toutes les aumônes qui vous sont mises en mains, tous vos profits comme vos rentes. Enfin, soyez scrupuleusement fidelles pour marquer jusqu'à un sol, et soyez toujours et paroissez bien désintéressées.

Voilà, mes filles, les instructions que j'avais à vous donner dans mon lit de mort ; j'en prévins le moment par la grâce de Dieu. Donnez-moi la joye que je mérite en vous y rendant fidelles, et priez pour moi.

Vous tirerez une copie de cette lettre et envoyez l'original à ma cousine qui en fera faire des copies pour toutes les maisons comme de mon testament et du gage de mon amour paternel pour vous et gardera l'original à Plérin.

Allenou de la VILLE-ANGEVIN (1)

LA FAMILLE NURNBERGER OU BERGER

Le premier Berger en Canada

Au soir du 1^{er} juin 1776, débarquaient à Québec plusieurs régiments de soldats allemands, sous le commandement du général Friedrich-Adolphus Von Riedesel, tous à la solde de l'Angleterre pour protéger le Canada contre l'invasion américaine.

En août 1783, à l'heure du départ, un certain nombre de Brunswickers, après avoir été complètement licenciés par leur commandant et sur l'encouragement de leurs officiers, demeurèrent au Canada et contractèrent mariage avec des Canadiennes.

En feuilletant les registres de l'état civil au Palais de Justice, à Montmagny, nous lisons les noms du groupe suivant : Puize, Koenig, Kimber, Bender, Hedgmann, Schmid et Nurnberger alias Berger.

Pourquoi ce Nurnberger s'est-il laissé nommer simplement Berger quand il signe son nom tout au long dans les registres de la paroisse de Montmagny, au baptême de

(1) Mgr Du Bois de La VILLERABEL, *Dom Jean Lenduger*, p. 294.

Francis Haïlte, le 22 juin 1780, ainsi qu'au bas de sa profession de foi dans l'église de L'Islet? Était-ce qu'on trouvait son nom trop long à écrire ou trop difficile à prononcer?

Profession de foi de Frederick-Guillaume Berger

Le 1^{er} mai 1784, dans l'église de Notre-Dame de Bonsecours de L'Islet, Je, curé de l'islet soussigné en vertu des pouvoirs à moi accordés par l'Illustrissime et Révérendissime Jean Olivier Briand, Evêque de Québec ai reçu la profession de foi de Frederick Guillaume Berger et l'ai absous de l'excommunication par lui encouru après qu'il a eu délaissé publiquement les erreurs des différentes religions et reconnu et confessé la religion Catholique, Apostolique et Romaine être la seul religion véritable par laquelle on peut se sauver et dans le sein de laquelle il a juré sur les Saints Evangiles de vivre et mourir avec l'aide de Dieu en foi de quoi le nouveau converti a signé avec moi sa profession de foi en présence de plusieurs témoins dont deux ont signé. Les autres ayant déclarés ne le savoir. A L'Islet ce même jour tel que dessus.

Frederick Guillaume Nurnberger
Joseph Le Bourdais dit Lapierre
Jacques Panet, Ptre, Curé.

Guillaume Berger & Euphrosine Gaudreau

Trois ans plus tard, Guillaume Berger, originaire de l'ancien district électoral de Hesse-Cassel, en Allemagne, unissait sa destinée à une canadienne-française de L'Islet, dont voici l'acte de mariage :

L'an mil Sept Cent quatre Vingt Sept Le douze de fevrier après la publication de trois bans de mariage faite au prône de notre Messe Paroissiale entre frederic Guillaume Bergé fils de frederic gauillaume Bergé originaire d'Allemagne d'une part, et Marie Euphrosine gaudreau fille de joseph marie gaudreau et de Marie Anne fortin de la Paroisse de L'Islet d'une part je Curé de la ditte Paroisse Soussigné n'ayant trouvé aucun Empêchement audit Mariage ai reçu leur mutuel consentement et Leur ai donné la bénédiction nuptiale et ce en présence d'Albert Bernier et de giles françois

Marie Bourgeau Les amis de l'Epoux et du Coté de LEpouse de Joseph Marie Gaudreau Son pere et de Jean Gervais allié qui ont déclaré ne Savoir Signer de ce requis Suivant l'ordonnance.

Jacques PANET, *Ptre.*

A deux mois d'intervalle, les époux Berger se succédaient dans la tombe ; lui, le 7 octobre 1841, à l'âge de 86 ans et elle, le 3 décembre 1841, âgée de 75 ans.

Enfants issus de cette union

1° Marie-Claire : baptisée à L'Islet le 28 juillet 1787 ; sépulture à L'Islet le 25 août 1787.

2° Marie-Théotiste : baptisée à L'Islet le 11 août 1788 ; mariée à L'Islet, le 2 février 1818, avec Charles Bernier, fils de Louis et de Marguerite-Ursule Caouette. Inhumée à L'Islet le 1^{er} mai 1820.

3° Marie-Elisabeth : baptisée à L'Islet le 10 mars 1791 ; sépulture à L'Islet le 29 juillet 1791.

4° Germain : baptisé à L'Islet le 16 juin 1792 ; marié au Cap-Saint-Ignace, le 15 février 1814, avec Marie-Susanne Gagné (C. de M., devant N.-G. Boisseau, N. P. le 3 février 1814), fille d'Etienne Gagné et de Judith Fortin. Germain Berger, qui est l'ancêtre de la branche de L'Islet, fut inhumé au même endroit le 16 août 1879, âgé de 87 ans ; son épouse est décédée le 10 novembre 1871, âgée de 74 ans.

5° Marie-Christine : baptisée à L'Islet le 30 octobre 1794 ; mariée à L'Islet le 25 novembre 1817 avec Jacques-Bonaventure Bernier, fils de Louis Bernier et de défunte Marie-Charlotte Morin.

6° Alexandre : baptisé à L'Islet le 25 avril 1798 ; sépulture à L'Islet le 14 août 1813.

7° Marie-Julie : baptisée à L'Islet le 27 octobre 1800 ; mariée à L'Islet le . . . 18 . . . , avec Eugène Ménard ; tous deux décédés à Brunswick, Maine, Etat-Unis.

8° Marie-Anne : baptisée à L'Islet le 5 juillet 1802 ; mariée 1° à L'Islet, le 12 février 1822, avec Pierre-Elie Fortin, fils de Louis-Marie Fortin et de Marie-Claire Caron ; en secondes noces, à L'Islet, le 31 juillet 1849, elle épouse Joseph Thibault, fils de François Thibault et de Marie Picard.

9° Célestin : baptisé à L'Islet le 30 janvier 1805 ; marié au Cap-Saint-Ignace, le 5 août 1828, avec Madeleine Fortin, fille de Philippe et de Reine Gagné. Ancêtre de la branche de Rimouski. (Voir *Tableau Généalogique des Mariages du diocèse de Rimouski*, par M^{re} C.-A. Carbonneau, série I, vol. I, p. 120.)

10° Bonaventure : baptisé au Cap-Saint-Ignace le 16 avril 1807 ; marié à L'Islet le 21 novembre 1826, avec Angèle Talon, fille de Pierre-Paul Talon et de Charlotte Talbot. Ancêtre de la branche de Rimouski. Voir *Id.*

11° Jérémie : baptisé à L'Islet le 12 novembre 1810 ; marié à L'Islet le 26 janvier 1836, avec Marie-Thérèse Lamard, fille de Joseph-Gabriel Lamard et de M.-Angélique Talon. Ancêtre de la branche de Rimouski. Voir *Ibid.*

12° Marie-Adelaïde : baptisée à L'Islet le 20 septembre 1812 ; décédée à L'Islet le 13 octobre 1812.

13° Marie-Geneviève : baptisée à L'Islet le 30 novembre 1814 ; mariée à L'Islet le 21 septembre 1835, avec Louis Cloutier fils d'Alexandre et de M.-Archange Perreault.

*Lignée du comté de L'Islet : Enfants issus : Mariage de
Germain Berger et de Susanne Gagné*

1° Marie-Louise-Bibiane : baptisée à L'Islet le 10 octobre 1815 ; mariée à . . . 18 . . . ; inhumée à L'Islet le 12 juillet 1836, âgée de 21 ans.

2° Jacques : baptisé à L'Islet le 19 mars 1819 ; marié en premières noces à L'Islet le 18 octobre 1836, avec Julie Kirouac qui est décédée le 29 août 1841 ; il se marie en secondes noces à L'Islet, le 22 novembre 1842, avec Marie-Geneviève Lemieux, fille d'Augustin Lemieux et de Marie-Thérèse Jalbert. Tous les deux inhumés à L'Islet, lui, le 31 janvier 1877, âgé de 58 ans, et elle, le 21 octobre 1895 âgée de 74 ans, 6 mois.

3° Marie-Marguerite : baptisée à L'Islet le 10 septembre 1820.

4° Florent

5° Marie-Flore : baptisée à L'Islet le 16 mai 1835 ; mariée à L'Islet le 11 novembre 1856 avec Eugène Ménard, fils de Jean-Baptiste et de M.-Cécile Fournier.

Enfants de Jacques Berger et de Geneviève Lemieux

1° Florentin : baptisé à L'Islet le 26 février 1844. Inhumé au même endroit le 7 mai 1849.

2° Joseph-Désiré : baptisé à L'Islet le 4 juillet 1845. Inhumé à L'Islet le 20 avril 1849.

3° Marie-Alphonsine : baptisée à L'Islet le 14 août 1846 ; mariée à L'Islet le 9 janvier 1872 avec Joseph Kirouac, fils de Damase et de M.-Rosalie Bélanger. Tous deux inhumés à L'Islet ; elle, le 4 octobre 1925, et lui, le 26 avril 1932.

4° Joseph-Jacques-Achille : baptisé à L'Islet le 14 octobre 1847 ; marié à L'Islet le 30 janvier 1872, avec Adèle Bernier, fille d'Edouard et de M.-Solanges Normand. Décédé à Montréal, le 20 octobre 1922. Il est l'auteur de plusieurs familles de Montréal.

5° M.-Joséphine-Odile : baptisée à L'Islet le 16 octobre 1848 ; célibataire, inhumée à L'Islet le 15 mai 1910.

6° M.-Geneviève : baptisée à L'Islet le 8 novembre 1849 ; célibataire. Inhumée à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur de Québec, le 29 juin 1914.

7° Georges-Florent : baptisé à L'Islet le 11 février 1851 ; marié en premières noces à L'Islet, le 12 janvier 1869, à Aurélie Kirouac ; en secondes noces, au Cap-Saint-Ignace, le 16 novembre 1887, à Adèle Guimont ; et en troisièmes noces, à Saint-Eugène-de-L'Islet, le 7 janvier 1903, à Vitaline Thibault. Inhumé à ce dernier endroit, le 12 novembre 1917.

8° Marie-Phinoline : baptisée à L'Islet le 2 septembre 1852 ; mariée à L'Islet, le 12 janvier 1875, avec Auguste Fortin de Brunswick, Maine ; elle fut inhumée au même endroit, le 31 octobre 1936.

9° Anonyme : ondoyé et inhumé à L'Islet le 29 novembre 1853.

10° Jacques-Adelas : baptisé à L'Islet le 2 mars 1855. Inhumé à L'Islet en 1856.

11° J.-Fabien-Israël : baptisé à L'Islet le 2 juin 1856 ; marié à Brunswick, Maine, en 1887, avec Virginie Côté. Inhumé à Brunswick, Maine, le 27 août 1933.

12° Marie-Anna : baptisée à L'Islet le 18 février 1858 ; mariée à L'Islet le 4 février 1879, avec Elzéar Marois (leur mariage fut réhabilité à L'Islet le 19 août 1883).

13° J.-Hilaire-Amédée : baptisé à L'Islet le 2 juillet 1859 ; marié à Brunswick, Maine, le 22 février 1886, avec Eugénie Caron. Ils demeurent présentement à Montmagny.

14° M.-Emma-Joséphine : baptisée à L'Islet le 15 janvier 1861 ; mariée à L'Islet le 4 février 1882, avec Zéphirin Marois (leur mariage fut réhabilité à Saint-Eugène-de-L'Islet, le 23 février 1885). Vivante.

15° Marie-Zélie : baptisée à L'Islet le 10 avril 1862 ; mariée à L'Islet, le 3 juillet 1883, avec Cléophas Marois (leur mariage fut réhabilité au Cap-Saint-Ignace, le 20 juillet 1883).

16° M.-Elise-Céline : baptisée à L'Islet le 27 décembre 1863 ; inhumée à L'Islet, le 28 septembre 1865.

17° Louis-Victor-Maximilien : baptisé à L'Islet le 11 juin 1865. En 1887, il émigra aux Etats-Unis

G.-A. DESJARDINS

NOTRE PREMIER MUSÉE GÉOLOGIQUE

A Montréal, on a démoli, au mois de juillet 1938, à l'angle sud-ouest des rues Saint-Gabriel et Fortifications, une spacieuse maison en pierre de taille qui eut son heure de popularité.

Sa haute et massive silhouette, de même que celle de l'autre demeure (celle de l'Hôtel de France) (1) sise sur le côté nord-ouest des dites rues formaient un arrière plan inoubliable quand le Champ de Mars était l'orgueil de la métropole.

L'édifice disparu avait trois étages rez-de-chaussée compris. A chaque étage, il y avait deux foyers en chaque pan. Et dans le sous-sol se trouvaient de grandes caves, car au temps ancien, elles étaient l'abri utile, nécessaire pour la conservation, l'été ou l'hiver, des victuailles, denrées, fruits et liqueurs que l'on pouvait difficilement se procurer chaque jour et en toute saison.

Construite avant 1839, la maison dont nous parlons fut possédée par l'avocat David Ross. Elle passa ensuite à l'honorable Peter McGill qui la loua puis la vendit au gouvernement du Canada en 1847, alors que Montréal était la capitale du Canada, mais dans quel but ?

(1) *Cahier des Dix*, II, p. 135. Notice sur cette hôtellerie par E.-Z. M.

Par les renseignements que nous avons rassemblés, (2) voici ce que rappelait l'immeuble.

« A la demande de la Société d'Histoire naturelle de Montréal et de la Société Historique et Littéraire de Québec », la *Geological Survey of Canada* fut fondée en notre ville l'an 1843. Entre autres objectifs, il incombait à ce service de créer un musée qui renseignerait sur la géologie et les minéraux de notre pays.

C'est pourquoi, en 1847, l'immeuble fut acquis par nos dirigeants, afin de loger là, le musée géologique ainsi que les bureaux des Terres de la Couronne. On sait que Montréal cessa d'être capitale en 1849, toutefois le musée ne fut pas déplacé.

William Edmond Logan, nommé géologue en chef, dès 1843, logea rue Saint-Jacques, tout près de la rue Saint-Gabriel, mais à partir de 1854, il semble demeurer au-dessus du musée lequel était ouvert au public, gratuitement de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

« En 1881, le musée fut transféré à Ottawa » puis en 1909, le gouvernement céda la maison à la Chambre de Commerce de Montréal. Celle-ci, plus tard, se construisit un édifice rue Saint-Jacques et comme l'ancien local n'avait plus de valeur locative on le rasa pour y installer une « station de gazoline ». Bizarre déclin !

Deux hommes éminents habitèrent le vieux musée. L'un, le plus savant des géologues canadiens, Sir William E. Logan, qui alla terminer sa carrière au pays gallois ; l'autre, Michel Bibaud, journaliste, poète et historien qui, à partir de 1847, fut le traducteur des *Rapports officiels du service géologique*.

Serait-il à propos de signaler par une plaque commémorative, qu'en ce coin de notre ville, deux illustres montréalais de naissance, classés avec raison, au nombre de nos gloires nationales ont contribué à assurer le succès de la première commission géologique du Canada ?

E.-Z. MASSICOTTE

(2) A. SANDHAM, *Montreal past and present*. Aussi, lecture de M. Lucien Brault.

LE PRINCE ALEXIS AU CANADA

Au cours de l'année 1871, le prince Alexis, fils de l'empereur de Russie, fit un voyage triomphal aux États-Unis puis passa la frontière canadienne et visita Montréal, Ottawa et les chûtes Niagara. Sans doute fatigué par les réceptions trop chaleureuses de nos voisins des États-Unis, le jeune prince refusa ici toutes les invitations publiques. Il voulait voir, disait-il, notre pays en touriste ordinaire et maître de chacun de ses instants. Le prince Alexis était jeune, beau, aimable et parlait couramment le français et l'anglais. Il n'en fallait pas plus pour être la coqueluche des dames et celles-ci le qualifièrent bien vite du titre recherché de prince charmant.

Arrivé à Montréal dans la journée du 9 décembre 1871, le prince Alexis accepta de dîner en tête à tête avec le maire Coursol puis visita le pont Victoria et les endroits les plus intéressants de la métropole. Le soir, le prince se rendit à un rond à patiner, chaussa le patin et passa une couple d'heures à évoluer sur la glace avec les simples mortels qui fréquentaient ce rond de glace. Le lendemain, un dimanche, le prince Alexis fit la grasse matinée à son hôtel, le Saint Lawrence Hall, puis, dans l'après-midi, se rendit à l'office religieux du Gésu. Pourquoi choisit-il cette église catholique plutôt qu'une autre, nous l'ignorons.

Le prince Alexis partit le lendemain, dans la matinée, pour Ottawa, d'où il se rendit aux chûtes Niagara. C'est de là qu'il repartit pour les États-Unis.

Sir James-M. Le Moine dit, dans un de ses ouvrages, qu'au cours de son voyage au Canada le prince Alexis se rendit à Québec. Il est certain que Québec se trouvait dans l'itinéraire que le prince s'était d'abord fixé pour son voyage au Canada, mais il changea plus tard d'idée. D'ailleurs l'*Événement* du 4 décembre 1871 le disait en toutes lettres. « Ce personnage, disait-il en parlant du prince Alexis, passera la journée du 12 à Montréal, partira pour Ottawa le lendemain, puis ira aux chûtes Niagara *et ne viendra pas à Québec*. Sans doute, la vieille cité de Champlain avait paru une trop petite ville pour le noble personnage.

MGR BRIAND ET LES REBELLES DE 1775

Mgr Briand, paraît-il, disait familièrement qu'il ne voulait être que le charretier de l'épiscopat en ce pays ! Mgr Têtu écrit à ce propos : « Il n'en fut pas moins l'un des évêques les plus remarquables de l'église de Québec. » Dans la liste des grands évêques de Québec nous osons placer Mgr Briand tout de suite après Mgr de Laval. Aucun évêque de Québec ne s'est trouvé dans une situation aussi difficile et compliquée que Mgr Briand. Français de naissance, et, par conséquent, suspect aux Anglais, il réussit à se faire des amis de tous les gouverneurs généraux du Canada de 1766, année de son sacre, jusqu'à 1794, année de sa mort. N'est-ce pas Murray qui lui écrivait en partant du pays : « Je désirais ardemment vous serrer la main et vous féliciter sincèrement sur votre promotion, événement dont je suis d'autant plus heureux que j'ai tout fait pour y contribuer, tant par mes lettres officielles au roi et à ses ministres, que par mes sollicitations à mes amis, et, en particulier, à l'archevêque de York et à mon frère, le doyen de Durham. » Mgr Briand était d'une habileté et d'une prévoyance admirables. La ligne de conduite qu'il adopta en 1775 malgré un grand nombre de ses prêtres sauva le pays et, peut-être, la religion. Et il ne dévia jamais de la ligne de conduite qu'il s'était tracée pour lui et son peuple : fidélité à l'Angleterre. Donnons ici un petit fait peu connu de la fermeté de Mgr Briand sur ce point. Le 31 décembre 1776, il chantait dans sa cathédrale une messe solennelle suivie du *Te Deum* en actions de grâces pour célébrer le premier anniversaire de la défaite des Américains à Québec. La cérémonie fut des plus solennelle. Le canon tonne sur les remparts et la milice catholique présente sous les armes fit de nombreuses décharges de mousqueterie à la porte de la cathédrale. Au sortir de la cérémonie, douze prisonniers canadiens-français qui avaient pris les armes contre leur roi furent conduits à la porte de la cathédrale et là demandèrent pardon du scandale qu'ils avaient donné. Après quoi, à la demande de l'évêque, ils furent libérés et renvoyés chez eux, avec ordre d'en faire autant chacun dans son église paroissiale. Ceux qui voulaient faire épouser la cause américaine par les Canadiens-français avaient la vue bien courte. Mgr Briand, qui voyait loin, s'était rendu compte que pour l'avenir du Canada-français il fallait plutôt rester attaché à l'Angleterre.

LE GENERAL VON RIEDESEL AU CANADA

Le général allemand Friedrich Adolphus Von Riedesel avait été mis en commandement des troupes mercenaires allemandes envoyées au Canada en 1776. Trente-six navires transportèrent les troupes anglaises et allemandes de Plymouth à Québec. Tous ces navires entrèrent dans le port de Québec le 1er juin 1776. Ils avaient amené au pays près de 9000 soldats.

Riedesel ne resta que deux jours à Québec, ayant reçu l'ordre du gouverneur Carleton de se rendre à Sorel avec ses troupes, mais, curieux de sa nature, il avait eu le temps de parcourir la ville en tous sens.

D'ailleurs, Riedesel, pendant son séjour au Canada, revint plusieurs fois à Québec. Il s'y trouvait le 31 décembre 1776, premier anniversaire de la défaite de Montgomery devant Québec. Il assista à la grand'messe chantée ce jour-là, à la cathédrale pour célébrer l'événement. Il vit, à la porte de la cathédrale, plusieurs Canadiens, la corde au cou, demander pardon à Dieu, à l'Église et au roi pour avoir aidé les Américains. Il assista le même soir à un dîner de soixante couverts donné au château Saint-Louis par le gouverneur Carleton.

Riedesel, on le voit par ses lettres, se plaisait beaucoup plus dans la société canadienne-française que parmi les familles anglaises.

On sait comment se termina l'aventure de Riedesel et de ses soldats au Canada. La bataille de Bennington fut un désastre pour les Allemands. La capitulation de Saratoga, le 17 octobre 1777, fut encore plus désastreuse puisque le Congrès américain refusa de la ratifier. Riedesel et ses soldats étaient donc prisonniers de guerre. Ce n'est qu'en octobre 1780 que Riedesel obtint sa liberté. Il revint à Québec en septembre 1781. C'est en 1783 seulement que le général de Riedesel, sa femme et ses enfants retournèrent dans leur pays.

L'histoire du général baron Friedrich Adolphus Von Riedesel a été publiée en 1937 par M. Georges Marquis, sous le titre *Un général allemand au Canada*.

UN ÉCHANTILLON D'ÉCRITURE AU SON

Contrat de mariage d'Augustin Lessard et de Marie-Angélique Fortin, déposé en L'étude de Miray, le 23 janvier 1779

23 août 1777

Con vans sions faite entre Les partis & tai moien dus dis: et pou jag.

au gus tien Les sar pier & Loui Julliens mer dus dis au gus tien Le sar fils consante au dis et pou jasje de Leur fis a vec que ses droi qui doit Lui Re ve nir

Joseph for tien pier & marRis CarRon bel mer tou deuse Con san tan au dis et pou jage Le dis Joseph fortien don ne asa fil en na van ce ment de droit savoier une tor de deux sans & un li de plume Le dis au gus tien et pou de la dit enge Lique fortien sa pre tant dus La mes de com mu notey dent une tier de deuse jar pans a Lui en prope et dent tou meuble & ens meuble ge ne Ralle ment en tou ce qui peu a voier dont en cas de mor ta Li tey La joui san ce des bien qui pourRons a voier Res te Ras au dar nier vivant cent que per sonne pui Les trou ble en Cas que Les dis et pou jasje nai poien de Liney Les bien Re tour ne Rons en Line de Regle

Les tai moien on des ClaRey ne savoier sisney on fait Leur marque au diner

x marque daugustien Lessar pier dus gar sont

x au gus tien Lessar marque x de mar Ris Ju Liens

x marque de Joseph fortien pier

x marque de mar Ris car Rons

x marque de joseph Lessar

x marque de fransoit fortien

x marque de jans marRis gaiei (1)

(1) Archives Judiciaires de Québec.